

Lettre à nos frères prêtres

N° 80 - Décembre 2018

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

JE CROIS A LA SAINTE ÉGLISE CATHOLIQUE

Devant les événements qui secouent actuellement l'Église, et dont le procès récent intenté au cardinal Barbarin est une illustration frappante, un catholique, a fortiori un prêtre, ne peut qu'être frappé de douleur, de honte et de désarroi. Douleur en pensant à ces victimes qui ont été abusées, souvent détruites pour la vie. Douleur aussi, dans un autre ordre, en voyant l'Église accusée continuellement, traînée dans la boue par des journalistes et des hommes politiques sans honneur ni bonne foi. Honte en pensant à ces ecclésiastiques qui, à l'opposé même de l'engagement de toute leur vie, ont commis ces fautes si graves, ces péchés si abominables, alors qu'ils avaient été ordonnés pour transmettre la vie surnaturelle. Désarroi enfin, en constatant combien la hiérarchie ecclésiastique semble avoir mal « géré » cette tragique situation.

La tentation serait alors de commencer à douter de l'Église elle-même : comment l'Église pourrait-elle être digne d'amour si elle laisse commettre de telles abominations ? Ne nous sommes-nous pas trompés en lui consacrant notre vie ?

Il nous faut reprendre à ce moment l'affirmation du *Credo* : « Je crois à la sainte Église catholique ». Si l'Église de la terre est composée d'hommes pécheurs (qui pèchent, et quelquefois très gravement), elle-même est sainte et sanctifiante.

Elle est sainte d'abord par son Chef, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le modèle et la source de toute sainteté. Il est et doit rester notre grand héros, celui qui nous soulève d'admiration, qui nous donne le désir de le suivre et de l'imiter. Il est pour nous, continuellement, la source de la grâce, de cette force spirituelle qui nous permet de résister aux tentations qui nous assaillent et, plus dangereuses encore, à nos propres faiblesses.

Elle est vraiment sainte par le sacrifice de la messe, renouvellement non sanglant du sacrifice de la croix, qui actualise chaque jour pour nous la Rédemption acquise une fois pour toutes par le Christ en sa Passion.

Ce n'est pas nous qui sauvons l'Église, c'est elle qui nous sauve en nous transmettant la sainteté du Christ. L'Évangile, les sacrements, le sacerdoce, l'Eucharistie, tout cela est saint et sanctifiant, nous invite à la sainteté et nous procure chaque jour les moyens d'y parvenir.

Si un chrétien, a fortiori un prêtre, tombe dans le péché, ce n'est certainement pas à cause de l'Église, mais bien en contradiction avec elle, avec ce qu'elle nous enseigne, avec les moyens de salut qu'elle met à notre disposition et que nous négligeons si souvent. Redisons donc avec foi : « Je crois à la sainte Église catholique ».

Abbé Benoît de JORNA

Éditorial

p. 1 – Je crois à la sainte Église catholique
par l'abbé Benoît de Jorna

L'Église et le judaïsme moderne (II)

p. 2 – Un « enseignement du mépris » par l'Église ?

p. 6 – Les Juifs sont-ils « déicides » ?

UN « ENSEIGNEMENT DU MÉPRIS » PAR L'ÉGLISE ?

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, Jules Isaac (des fameux livres d'histoire Mallet-Isaac) fit paraître un ouvrage intitulé *Jésus et Israël*. Il s'agissait d'une mise en cause de l'enseignement chrétien sur les Juifs et le judaïsme, ce que Jules Isaac appelait « l'enseignement du mépris » (titre d'un ouvrage qu'il fit paraître en 1962, après d'autres, sur le même sujet).

Les ouvrages de Jules Isaac, et leur postérité

Les ouvrages de Jules Isaac sont fort sujets à caution, pour de multiples raisons. Par exemple, si l'auteur prétend étudier avec une grande précision les opinions négatives et les actions persécutrices que des chrétiens ont pu faire peser sur des Juifs, il oublie de traiter des opinions négatives et des actions persécutrices que des Juifs ont pu faire porter sur des chrétiens. Et pourtant, elles existent, le peuple juif n'est pas exclusivement et à travers toute l'histoire un peuple persécuté sans raison : il lui est bel et bien arrivé, à travers certains de ses membres, d'être lui aussi persécuteur (l'actualité nous en donne des exemples). Le vaste ensemble d'écrits qu'on appelle le Talmud a contenu et contient encore, pour sa part, de vives attaques contre Jésus-Christ et contre le christianisme.

Un dossier rédigé exclusivement à charge, le plus souvent sans tenir compte du contexte et des relations complexes entre les Juifs et les chrétiens (par exemple, un certain nombre d'homélies des Pères sont conditionnées par ce qui était alors un puissant prosélytisme des Juifs autour d'eux), ne constitue pas une façon valable de traiter les problèmes, surtout pour celui qui se présente comme un historien professionnel. Pourtant, malgré la faiblesse des analyses de Jules Isaac, son thème de « l'enseignement du mépris » a obtenu un grand crédit, et il est une clé majeure pour comprendre l'évolution de la doctrine catholique concernant les Juifs au concile Vatican II et depuis.

L'enseignement officiel de l'Église

Face à cette tentative de désinformation, il faut revenir à des éléments précis et scientifiques. Le grand historien Fustel de Coulanges demandait à ses étudiants, lorsque ceux-ci lui faisaient une objection : « Avez-vous un texte ? ». Alors, sur un éventuel « enseignement du mépris » à l'encontre des Juifs, de la part de l'Église catholique, avons-nous un texte ? Oui, nous avons un texte, et même deux, les plus clairs, les plus officiels et les plus irrécusables.

Le Symbole de la foi

Le premier texte est tout simplement le résumé officiel de la foi chrétienne, que l'on appelle le Symbole ou *Credo*, du nom de son premier mot (« Je crois »). Deux formules principales sont utilisées actuellement. La première, désignée sous le nom de « Symbole des Apôtres », est usitée notamment dans la prière non liturgique, en particulier le chapelet. La seconde, connue sous le vocable de « Symbole de Nicée-Constantinople » (du nom des deux conciles qui la rédigèrent), est utilisée dans la liturgie : c'est en particulier elle qu'on récite ou chante à la messe du dimanche.

Or, dans ce texte fondamental de la foi chrétienne, lorsqu'est abordée la Passion de Jésus, elle est mise uniquement en relation avec le responsable politique romain. Pourtant, les Évangiles sont on ne peut plus clairs : un groupe de responsables juifs a demandé l'exécution de Jésus à Pilate, lequel l'a repoussée autant qu'il a pu, ne cédant à la fin que sous leur contrainte et leur menace. On attendrait donc, si vraiment l'Église pratiquait « l'enseignement du mépris », que le Symbole de la foi dise : « Jésus... qui a souffert par la faute des Juifs ». Or, ce n'est nullement ce qu'il affirme. Il dit exclusivement : « Jésus... qui a souffert sous Ponce Pilate », sans aucune mention des Juifs. Tous les jours (dans la prière privée), tous les dimanches (dans la liturgie), l'Église catholique fait volontairement silence sur le rôle pourtant premier et évident d'un certain nombre de Juifs dans la Passion du Christ. Est-ce là pratiquer « l'enseignement du mépris » à leur égard ?

Le Catéchisme romain

Passons maintenant au second texte. Comment, en effet, les catholiques sont-ils formés religieusement, et ce depuis leur plus jeune âge ? Par le catéchisme. Qui a « inventé » le catéchisme tel qu'on le pratique aujourd'hui ? Le concile de Trente qui, par la promulgation en 1566 du *Catéchisme romain* (appelé aussi *Catéchisme du concile de Trente*), demanda aux curés de paroisse (à qui ce catéchisme est premièrement destiné) d'enseigner la foi selon ce modèle. Et tous les catéchismes catholiques apparus depuis ce moment dérivent de ce modèle du *Catéchisme romain*.

Qui sont les responsables de la Passion du Christ ?

Or, voici le texte du *Catéchisme romain* (première partie, chapitre 4) en ce qui concerne les responsables et les coupables de la Passion du Christ, dans laquelle pourtant, comme nous venons de le souligner, un certain nombre de responsables juifs sont impliqués au premier chef, à titre d'élément moteur, selon ce que racontent les Évangiles.

« Mais il faut ensuite expliquer les causes de la Passion, afin de rendre plus frappantes encore la grandeur et la force de l'amour divin pour nous. Or si on veut rechercher le motif qui porta Jésus-Christ à endurer des douleurs aussi cruelles, on trouvera que ce furent, outre la faute héréditaire de nos parents, les péchés et les crimes que les hommes ont commis depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et ceux qu'ils commettront encore jusqu'à la consommation des siècles. En effet, le Fils de Dieu notre Sauveur n'a eu d'autre vue, dans sa Passion et dans sa mort, que de racheter et d'effacer les péchés de tous les temps, et d'offrir pour eux à son Père une satisfaction complète et surabondante.

« Ajoutez encore à cela, pour donner plus de prix à la chose, que Jésus-Christ n'a pas seulement souffert pour les pécheurs ; mais que les pécheurs eux-mêmes ont été les auteurs et les instruments de toutes les peines qui l'ont frappé ; circonstance que l'Apôtre nous fait remarquer dans ce passage qu'il adresse aux Hébreux : "Pensez à celui qui a souffert de si grandes contradictions de la part des pécheurs, afin que vous ne vous découragiez point et que vous ne tombiez point dans l'abattement".

« Tous ceux qui continuent à retomber dans le péché, nous devons donc les regarder comme coupables de renouveler ses douleurs. Puisque ce sont nos fautes qui ont fait subir à Notre-Seigneur le supplice de la croix, assurément ceux qui se plongent dans les désordres et dans l'iniquité crucifient de nouveau dans leurs cœurs et couvrent de confusion le Fils de Dieu, autant qu'il est en eux.

« C'est même un crime qui doit paraître bien plus grand en nous que dans les Juifs. Car eux, au témoignage de l'Apôtre, s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié. Nous, au contraire, nous faisons profession de le connaître. Et si néanmoins nous le renions par nos œuvres, nous semblons alors en quelque sorte porter sur sa personne une main violente. (...)

« Ce n'est pas tout, des hommes de toute nation et de tout rang conspirèrent contre le Seigneur et contre son Christ : les Gentils et les Juifs furent également les instigateurs, les auteurs et les ministres de sa Passion. Judas le trahit, Pierre le renia, tous les autres disciples l'abandonnèrent ».

On ne parle des Juifs que pour atténuer leur responsabilité

Voilà l'enseignement officiel, authentique, réel de l'Église depuis (au moins) quatre siècles : il n'y a pas l'ombre de la trace d'un « enseignement du mépris » à l'encontre des Juifs. Ce sont les chrétiens qui, par leurs péchés, sont accusés d'être responsables de la Passion du Christ, le crime le plus grave de l'histoire humaine.

Lorsqu'il est parlé des Juifs, c'est uniquement pour atténuer leur responsabilité. Et il est clairement dit que les responsables de l'époque, les responsables « pratiques » si l'on peut dire (pour les distinguer des responsables « moraux » que sont les pécheurs) furent « des hommes de toute nation et de tout rang », « des Gentils et des Juifs » à égalité. Et même, les seuls dont la responsabilité personnelle est mise en cause sont les Apôtres et les disciples du Christ, nullement les

princes des prêtres, les docteurs de la Loi, les pharisiens ou le Sanhédrin. Loin de dispenser un mythique « enseignement du mépris », loin de vilipender les Juifs dans son *Catéchisme romain*, l'Église catholique cherche plutôt à les excuser.

Le problème de l'Évangile de saint Jean

On objecte cependant à ceci le fait que, dans l'Évangile de saint Jean, et à de nombreuses reprises, pour désigner les responsables de la mort de Jésus au moment même de la Passion (dont nous avons dit pourtant qu'il s'agissait d'un petit groupe, et non de tout le peuple d'Israël), l'écrivain sacré utilise l'expression « les Juifs », semblant ainsi englober tous les Juifs sans distinction dans cette responsabilité et cette culpabilité. Ce serait là un vrai « enseignement du mépris », et certainement une des sources principales des excès de langue ou de plume qui auraient caractérisé la manière dont les chrétiens ont traité les Juifs au cours de l'histoire.

Il est tout à fait exact que l'Évangile de saint Jean fait, de l'expression « les Juifs », une utilisation que, dans un premier temps, nous pouvons qualifier de « problématique ». Utilisation qu'on ne retrouve pas dans les trois autres Évangiles. Dans ces trois Évangiles (saint Matthieu, saint Marc et saint Luc), en effet, l'expression « les Juifs » apparaît au plus six fois (chez saint Marc), et presque exclusivement dans le cadre de la Passion, par exemple dans la bouche de Pilate (« Êtes-vous le Roi des Juifs ? »), des soldats romains (« Salut, Roi des Juifs ! ») ou sur le titre de la croix (« Celui-ci est Jésus, le Roi des Juifs »). Alors que chez saint Jean, au contraire, cette expression « les Juifs » apparaît plus de soixante-cinq fois. Essayons d'expliquer cette particularité de l'Évangile de saint Jean.

L'expression générale « les Juifs » chez saint Jean

Il y a d'abord une raison explicative assez simple au fait que saint Jean fasse beaucoup plus référence aux Juifs que les trois autres Évangélistes.

Les trois premiers Évangiles, en effet, sont plus anciens que celui de saint Jean, et ont été rédigés à un moment où le christianisme ne s'était pas encore totalement séparé (d'un point de vue sociologique) du judaïsme. Les convertis, même ceux venus du paganisme, connaissaient encore bien les usages juifs. Il n'était donc guère besoin de leur préciser le sens de tel usage, de telle fête, de telle façon de procéder, parce qu'ils en avaient des exemples sous les yeux. On trouve néanmoins quelquefois de ces éclaircissements (par exemple Mc 7, 3), et saint Luc, qui écrit déjà pour un milieu plus païen, donne un peu plus d'explications que les autres.

L'Évangile de saint Jean, au contraire, a été écrit plus tardivement, à un moment où la communauté chrétienne était déjà majoritairement constituée de convertis du paganisme, en un temps où les usages juifs avaient plus ou moins cessé d'être connus et identifiés par la plupart des fidèles. C'est ainsi que, pour les noces de Cana, saint Jean prend la peine d'expliquer que les jarres « servent aux purifications des Juifs » (Jn 2, 6) ou que, un peu plus tard, il signale que « la Pâque des Juifs était proche » (Jn 2, 13).

C'est en raison de ce contexte et dans cet esprit que saint Jean précise, beaucoup plus fréquemment que les trois autres Évangélistes, le fait que les personnes que Jésus rencontre et, en général, le peuple auquel il est confronté (en bien ou en mal, selon les cas), sont des Juifs.

Dans beaucoup de cas, pour saint Jean, « les Juifs » désignent, soit d'une façon générale les membres du peuple d'Israël, soit d'une façon plus particulière les habitants de la Judée (distingués alors des habitants de la Galilée, l'autre province de la Palestine peuplée majoritairement d'Israélites). C'est ainsi que, dans le sens le plus général, la Samaritaine s'adresse à Jésus : « Comment vous, qui êtes juif, me demandez-vous à boire ? » (Jn 4, 9). Dans le sens plus particulier, on peut par exemple citer : « Beaucoup de Juifs étaient venus auprès de Marthe et de Marie... » De ces Juifs, pris en ces deux sens usuels, saint Jean nous affirme d'ailleurs qu'un certain nombre crurent en Jésus (Jn 8, 31 et 12, 11).

Le sens plus spécifique de l'expression « les Juifs »

Toutefois, il faut reconnaître que saint Jean use également de cette expression « les Juifs » en un sens plus spécifique. Ce sens différent est systématiquement utilisé dans un contexte d'hostilité à Jésus, de persécution contre lui voire de désir d'assassinat. Par exemple : « Les Juifs murmuraient donc à son sujet... » (Jn 6, 41). « Les Juifs cherchaient à le faire mourir... » (Jn 7, 1). « Les Juifs prirent des pierres pour le lapider... » (Jn 10, 31).

Qui l'Évangéliste veut-il ainsi désigner par cette expression « les Juifs » ? Pour le comprendre, il faut examiner de près les textes, en tenant compte du contexte qui en précise le sens.

Après que Jésus a chassé les marchands du Temple, par exemple, il nous signale que « les Juifs » interrogent Jésus sur l'autorité qu'il possède pour accomplir cet acte : il est alors évident qu'il s'agit des princes des prêtres et, en général, des responsables du Temple. Parfois, il s'agit probablement des autorités juives prises en général, comme lorsqu'il dit, à propos de la fête des Tabernacles à Jérusalem : « Personne ne parlait de Jésus publiquement, par crainte des Juifs », alors que tous les protagonistes étaient évidemment juifs (au sens général de membres d'Israël).

Au fil d'un unique récit, saint Jean désigne les mêmes ennemis de Jésus successivement par les expressions « les pharisiens de concert avec les chefs » (Jn 7, 32), « les princes des prêtres et les pharisiens » (Jn 7, 45), « les scribes et les pharisiens » (Jn 8, 3), « les pharisiens » (Jn 8, 13), et enfin « les Juifs » (Jn 8, 22, et 8, 48, et 8, 52, et 8, 58) ; le récit s'achève d'ailleurs par une tentative de lapidation de Jésus de la part des personnes ainsi désignées.

D'autres fois, on comprend qu'il s'agit plus spécifiquement des pharisiens, lorsque l'évangéliste les appelle précisément ainsi (Jn 9, 13, et 9, 15, et 9, 16), avant de dire à leur propos « les Juifs » (Jn 9, 18, et 9, 22). Le rapprochement de deux versets est d'ailleurs significatif à cet égard : « Beaucoup crurent en Jésus ; mais à cause des pharisiens, ils ne le confessaient pas, pour n'être pas chassés de la synagogue » (Jn 12, 42) et « les Juifs étaient déjà convenus ensemble que, si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait chassé de la synagogue » (Jn 9, 22). On constate là une équivalence parfaite entre « les Juifs » et « les pharisiens ».

Saint Jean ne désigne pas ainsi tous les Juifs de façon indistincte

Il est donc clair que pour saint Jean, l'expression « les Juifs » (prise, non au sens général, mais dans ce sens qui lui est tout à fait particulier) désigne un certain nombre de responsables de la nation juive, des « autorités » (au sens le plus large) : des princes des prêtres, des pharisiens, des scribes, le Sanhédrin (Jn 11, 47).

D'après lui (ceci étant confirmé par les trois autres Évangélistes), ces individus ont voulu avec persévérance la mort de Jésus, ils ont usé de tous les moyens pour atteindre ce but criminel, et ils sont coupables personnellement de sa mort, qu'ils ont arrachée à Pilate. C'est pourquoi Jésus déclare à leur propos : « Celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché » (Jn 19, 11).

En recourant à cette expression « les Juifs » pour désigner certains Juifs, saint Jean utilise une figure de style courante, celle qui prend la partie pour le tout. Lorsque nous-mêmes affirmons : « Les Allemands ont commis des crimes durant l'Occupation », nous n'entendons pas englober les Allemands actuels ni ceux du XIX^e siècle, par exemple, et nous savons parfaitement qu'une fraction seulement des Allemands stationnés en France entre 1940 et 1945 ont commis des crimes.

Il n'y a donc pas l'ombre d'un « enseignement du mépris » chez saint Jean (qui, rappelons-le, était lui-même juif). Simplement, pour éviter tout contresens, toute déformation, toute injustice à l'égard de l'écrivain sacré, il faut conserver à l'esprit que cette expression « les Juifs », chez lui, prise dans le sens spécifique que nous avons dit, ne désigne nullement le peuple juif dans sa généralité, à travers le temps et l'espace, mais seulement et très exactement cette fraction des notables de l'époque, cette part des « autorités » (religieuses, politiques, intellectuelles) du moment qui a effectivement voulu et fomenté la mort de Jésus. ■

LES JUIFS SONT-ILS « DÉICIDES » ?

Jésus a été condamné à mort, injustement, lui le saint et l'innocent. De plus, Jésus était Dieu : de même que la mise à mort d'un parent est techniquement un « parricide », que l'assassinat d'un roi est un « régicide », de même la condamnation et l'exécution injuste de celui qui est Dieu s'appelle un « déicide ».

Nous pouvons donc nous poser la question : qui est responsable de ce « déicide » ? Et parce que, au cours de l'histoire, de façon populaire, on a quelquefois accusé « les Juifs », plus ou moins indistinctement, d'être les responsables de la mort du Christ, on se demande si réellement les Juifs sont « déicides », et de quelle manière.

Pour répondre convenablement à cette question, il convient de faire un certain nombre de distinctions.

Ceux que nous voyons, dans l'Évangile, agir contre Jésus

Les Évangélistes sont très clairs. Si la plupart des auditeurs de Jésus sont transportés d'enthousiasme par sa prédication, ses miracles et le rayonnement qui émane de sa personne, un certain nombre de contemporains lui deviennent progressivement de plus en plus hostiles, désirant d'abord son élimination, ensuite sa mort, puis complotant en vue de cette mort, enfin faisant procéder à son arrestation et réclamant voire exigeant du Procurateur romain son exécution.

En ce qui concerne spécifiquement le complot pour le faire mourir (avec son aboutissement fatal), et non pas simplement l'hostilité doctrinale, pour saint Matthieu, il s'agit des princes des prêtres et des anciens du peuple (Mt 26, 3) ; pour saint Marc, des princes des prêtres et des scribes (Mc 14, 1), ou encore des grands prêtres, des scribes et des anciens (Mc 14, 43) ; pour saint Luc, des princes des prêtres et des scribes (Lc 22, 2), ou encore des princes des prêtres, des magistrats du Temple et des anciens (Lc 22, 52) ; pour saint Jean, il s'agit des princes des prêtres et des pharisiens (Jn 11, 47). Tous signalent par ailleurs que Jésus comparut devant le Sanhédrin (la plus haute autorité judiciaire juive) et fut condamné par ce tribunal, même si la condamnation « exécutive » fut celle de l'autorité romaine.

Il s'agit là, nettement, des « autorités » de la nation juive : autorités religieuses, politiques et intellectuelles, les trois dimensions étant d'ailleurs intimement mêlées dans cette « nation-religion ».

Ce ne sont pas tous les Juifs

Toutefois, il est clair que ce ne sont pas *tous* les membres de ces catégories (princes des prêtres, anciens du peuple, scribe, magistrats du Temple, pharisiens) qui sont impliqués dans ce complot, mais seulement quelques-uns : même si ceux-là furent spécialement actifs.

Les trois premiers Évangélistes signalent ainsi qu'un chef de synagogue demanda un miracle à Jésus (Mt 9, 18 ; Mc 5, 22 ; Lc 8, 41). Saint Jean nous parle de Nicodème, « pharisien et un des premiers des Juifs » (Jn 3, 1) qui était disciple de Jésus. Il témoigne qu'il y avait division entre les pharisiens à propos de Jésus (Jn 9, 16). Il souligne que « même parmi les chefs » du peuple juif, un certain nombre crurent à Jésus (Jn 12, 42). Les Actes des Apôtres affirment qu'une « foule considérable de prêtres » vint à la foi chrétienne après la Pentecôte (Ac 6, 7).

Concernant spécifiquement le Sanhédrin, saint Jean signale une intervention de Nicodème en faveur de la régularité d'un éventuel procès (Jn 7, 50-51). Saint Luc parle de Joseph d'Arimatee, « qui n'avait pas consenti aux décisions des autres » membres du Sanhédrin (Lc 23, 50-51). Les Actes des Apôtres affirment que Gamaliel, « pharisien, docteur de la Loi et honoré de tout le peuple » (Ac 5, 34), donna au Sanhédrin des conseils de modération à propos des Apôtres.

De façon plus générale, saint Jean souligne que même parmi « les Juifs » (dans le sens spécifique qu'il emploie et que nous avons déjà expliqué), il y avait une forte division à propos de Jésus (Jn 10, 19-21).

Ceux-là sont coupables de « déicide »

En tout, les membres du complot homicide contre Jésus doivent représenter quelques dizaines de personnes, peut-être quelques centaines. Et comme ils avaient vu tous ses miracles, d'origine certainement divine, ils avaient le devoir de mener une enquête religieuse extrêmement sérieuse pour vérifier les titres de crédibilité de Jésus, et recevoir son enseignement s'il s'avérait venir de Dieu lui-même.

En refusant de le faire, contre toute évidence et toute justice, ces hommes ont pris la responsabilité de « guerroyer Dieu de ses dons » et, au moins dans la cause (quelle que soit leur perception exacte du statut de Jésus), ils sont réellement coupables de déicide.

Les assistants du Vendredi saint à Jérusalem

On peut joindre à ce groupe militant contre Jésus, si l'on veut, les quelques centaines ou milliers de personnes rassemblées le jour du Vendredi saint devant la forteresse Antonia et qui, par entraînement, ignorance, peur, etc., ont fini par réclamer à Pilate la mort de Jésus, sans forcément comprendre ce qui était en jeu.

Toutefois, même s'ils n'ont pas parfaitement perçu de ce qui était en train de se passer, ils ont au moins demandé la mise à mort d'un homme innocent et visiblement béni de Dieu, ce qui les rend coupables d'un grave péché, lequel est, en fait et matériellement, un déicide.

Les Juifs de la Palestine et de la diaspora de l'époque, en général

En dehors de ces deux groupes (les participants du complot et les personnes présentes devant la forteresse Antonia), les Juifs qui résidaient alors en Palestine n'ont rien su de ce qui s'est passé le matin du Vendredi saint, n'ont rien demandé, n'ont rien fait dans un sens ou dans un autre.

La chose est évidemment encore plus vraie pour les Juifs de la diaspora, qui résidaient à des milliers de kilomètres de Jérusalem, et qui n'étaient guère informés des événements de la Palestine. De cet éloignement et de cette ignorance témoignent, par exemple, les Juifs de Rome accueillant saint Paul prisonnier : « Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre à ton sujet, et il n'est venu aucun de nos frères qui nous ait avertis et qui ait dit du mal de toi. Mais nous demandons à apprendre de toi ce que tu en penses ; car au sujet de cette secte [l'Église chrétienne], nous savons qu'on la contredit partout » (Ac 28, 21-22).

Ces hommes qui n'ont pris aucune part personnelle à la mort de Jésus, qui en ont d'ailleurs tout ignoré, n'en sont évidemment pas responsables personnellement.

Une « responsabilité » historique et culturelle

Tout au plus peut-on dire, étant donné que ceux qui ont poussé à la mort de Jésus étaient en bonne partie les chefs du peuple juif, et le représentaient en quelque manière, que les Juifs de l'époque sont englobés « politiquement » dans cette responsabilité, comme n'importe quel peuple est englobé dans les décisions de ses dirigeants.

Lorsque nous disons : « Les Français ont déclaré la guerre aux Allemands en 1939 », nous savons bien que les Français de base n'en ont rien fait : ce sont les responsables politiques qui ont pris cette décision, mais statutairement ils représentaient le pays. D'ailleurs, tous les Français, même ceux qui ne voulaient pas la guerre, en ont subi les conséquences (les morts, l'Occupation, les restrictions, etc.). Il s'agit donc là d'une responsabilité non pas morale et personnelle, mais simplement politique et collective, « culturelle » si l'on peut dire, dans la mesure où chaque citoyen subit les conséquences (bonnes ou mauvaises) des agissements des chefs du pays.

Les Juifs d'aujourd'hui, en général

Un long temps s'est désormais écoulé depuis la mort de Jésus, et le statut du peuple juif a considérablement évolué durant cette période. Qu'en est-il donc aujourd'hui de la mort de Jésus ?

Les Juifs d'aujourd'hui n'ont évidemment pas demandé personnellement la mort de Jésus : ils ne peuvent donc en être tenus pour personnellement responsables. Par ailleurs, l'entité politique qui représentait le judaïsme à l'époque ayant été entièrement détruite, ils ne peuvent pas non plus être englobés dans la responsabilité « politique » des Juifs qui vivaient à l'époque : pas plus que les Italiens actuels ne peuvent être englobés dans la responsabilité « politique » de l'Empire romain.

Toutefois, dans la mesure où le judaïsme actuel revendique l'héritage du judaïsme ancien, de l'histoire du peuple d'Israël à travers le temps et l'espace, ce judaïsme actuel en assume naturellement les gloires et les hontes, sur un plan culturel. Il s'attriste ainsi de la ruine de Jérusalem en l'an 70, aussi bien qu'il se glorifie de la bataille de Massada, mais seulement sur un plan culturel, sans en être réellement partie prenante : comme nous, Français, nous assumons dans notre histoire la victoire de Rocroi ou la défaite de Pavie, sans évidemment nous en sentir responsables.

C'est seulement au regard de cet héritage culturel (à certains égards largement mythique, d'ailleurs) que le judaïsme actuel peut, dans une faible mesure, être tenu pour solidaire de ce que certains Juifs ont fait à Jésus il y a plus de deux mille ans.

Les Juifs religieux aujourd'hui

La plupart de ceux qui se proclament juifs actuellement n'ont guère de lien avec la religion juive, sauf quelques lambeaux de tradition, comme nos contemporains offrent des cadeaux à Noël et mangent des œufs en chocolat à Pâques sans comprendre réellement le sens de ces actions.

Il en va différemment des Juifs actuels qui pratiquent le judaïsme, lequel est en réalité le judaïsme moderne, post-chrétique, ou encore talmudique. Ce judaïsme, réélaboré dans la période qui a suivi la vie de Jésus par cette portion des Juifs qui avait refusé de reconnaître Jésus comme le Messie, se construit sur ce refus d'admettre la messianité de Jésus.

Or, il est clair pour tout lecteur des Évangiles que Jésus a été condamné par le Sanhédrin pour un motif religieux : le blasphème. Un homme qui se présente comme Messie et Fils de Dieu sans l'être réellement est, selon la Loi juive elle-même, un blasphémateur digne de mort. Donc, il est clair que le judaïsme talmudique, qui récuse la messianité de Jésus, accepte dans son principe la condamnation religieuse de Jésus, quoi qu'il en soit des circonstances concrètes de son procès (qui peuvent être très contestables juridiquement), ou de la sentence prononcée.

Le Juif religieux actuel adhère, évidemment, à ce qu'est le judaïsme talmudique, adhère en fait (qu'il connaisse sa propre religion, ou n'en ait qu'une idée vague) à cette assertion que la condamnation de Jésus pour blasphème est religieusement justifiée. Le Juif religieux actuel se trouve donc logiquement et dans le principe solidaire des chefs religieux juifs qui condamnèrent le Christ Jésus, même si en fait et personnellement, lui-même n'a aucune intention de souscrire à cette condamnation, encore moins à ses conditions concrètes (injustices, mise à mort, etc.). ■

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €

Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €
 Je parraine . . . prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : lettreafrespretres@gmail.com

Consulter les anciens numéros : <http://laportelatine.org/publications/bulletin/lettreafrespretres/lettres.php>